

Pour publication immédiate

ATELIER CER : LA DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE

Montréal, le 15 novembre 2022. – L'Association pour la recherche au collégial (ARC) tiendra par Internet, le 7 décembre prochain, de 13 h à 16 h (heure de Montréal), une activité de formation sur la délibération éthique. Ce 12^e Atelier CER est réservé aux membres de comités d'éthique de la recherche (CER) ainsi qu'aux personnes qui coordonnent les activités de ces comités.

Le prochain atelier CER comprendra un exposé sur la démarche de délibération éthique ainsi que la simulation d'une délibération dans le cadre d'une réunion d'un comité d'éthique de la recherche. Toutes les qualités recherchées chez les membres d'un CER, telles que définies par l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (EPTC 2 2018), seront représentées par des participantes et des participants ayant accepté l'invitation à prendre part à la simulation.

Comment un CER peut-il structurer sa réflexion au regard de l'évaluation d'un projet de recherche? Comment favoriser une approche collaborative au sein d'un CER? Pourquoi et comment viser l'atteinte du consensus, c'est-à-dire l'adoption d'une position avec laquelle tous les membres du comité sont suffisamment à l'aise, et ce, même si cette position peut encore contenir des éléments mineurs de désaccord? Une présentation des notions de base concernant la délibération éthique précèdera la simulation de l'évaluation d'un projet de recherche; une période d'échange clôturera la séance.

Lors de cette séance, il sera possible de discuter en anglais comme en français avec la personne-ressource. Par ailleurs, de manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, il sera impossible de visionner la séance en différé, après sa tenue. Les personnes désireuses de s'inscrire à cette activité peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/PzDj3LmCMtponBug5>. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements concernés](#), c'est-à-dire les membres de son personnel, de ses unités de recherche et de ses comités liés à la recherche, d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 843-8491 | 514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca